



CHS-DI 43 du 23 JUIN 2011

Monsieur le Président,

Les représentants des personnels de la **CGT FIP 43** au **COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE INTERDIRECTIONNEL DE LA HAUTE-LOIRE (CHS-DI 43)** attirent, une nouvelle fois, l'attention de tous les membres du Comité sur l'importance des **conditions de travail**, alors que partout il n'est question que de réformes.

Les problématiques relatives à la satisfaction de besoins sociaux fondamentaux (emploi, pouvoir d'achat, santé, conditions de travail, services publics...) sont au cœur des revendications et des propositions de l'ensemble des salariés, des privés d'emploi et des retraités dont la situation ne cesse de se dégrader.

Alors qu'un véritable désastre économique et social se joue, la présidence de la république, le gouvernement et sa majorité parlementaire, toujours sous l'aiguillon du patronat, poursuivent une politique à l'origine de cette crise et dont les effets sont dévastateurs.

Il s'agit notamment :

-de politiques salariales mises en œuvre insuffisantes et dont souffrent les fonctionnaires, 2011 et 2012 seront des années blanches sans augmentation, tout va bien ;

-de la déréglementation et de la **précarisation du travail**, même dans la Fonction Publique au travers de l'attaque frontale et sans précédent contre leurs statuts avec notamment le projet de loi dit « *de la mobilité et des parcours professionnels* ». Pour information, actuellement cette loi est soumise au **Conseil Constitutionnel**, suite à un dérapage ;

-de la révision générale des prélèvements obligatoires ;

Si le **bien-être** se construit aussi en dehors du travail, ce dernier y joue un rôle important. **Donner du sens à son travail c'est aussi construire des ressources pour sa santé.** Or, qu'en est-il aujourd'hui du sens donné au travail dans nos administrations ?

Avec une **individualisation forcée**, avec des **systèmes d'évaluation déconnectés** de l'activité réelle, avec la **primauté des critères de rentabilité ou d'efficience** sur ceux des missions exercées, c'est la qualité et l'efficacité de l'exercice de nos missions qui vacillent... Petit à petit, **le travail est vidé de son sens** et prive les agents de ce qui donne satisfaction et qui permet à chacun de se construire. C'est cela la réalité.

Alors que dire des fameuses affirmations de l'ex Ministre du Budget, Monsieur WOERTH, lorsqu'il déclarait dans les médias que : « les fonctionnaires sont priés de se tasser (pas encore de se casser...), ils prennent trop de place ! ! ! ». Il estimait très sérieusement qu'un petit 12 m2 est suffisant, bien en deçà des recommandations des spécialistes des conditions de travail. Il se félicitait d'une baisse de la surface de bureaux occupés par les fonctionnaires : 60 000 m2 en moins en **2007**, 77 500 m2 en **2008** et la casse continue allègrement depuis. Et il affirmait, sans rire, que cela va combler le déficit français. Son objectif est clair, d'ici la fin du quinquennat en **2012**, les 15m2 des administrations centrales et les 18m2 de province ne seront que souvenirs. Nous dénonçons fermement ce nouveau dérapage qui prend exemple sur le privé que certains chérissent tant.

Un seul problème pourtant et de taille, **tous les experts du bien-être au travail préconisent au contraire l'augmentation de la surface de travail pour lutter contre le stress et améliorer la « productivité »**. Pour exemple, Odile Duchenne, présidente d'Actineo, un «observatoire de la qualité de vie au bureau », explique ainsi sur le site de Capital que la surface idéale serait de 15 m2.

Alors Messieurs, Mesdames les responsables, allez-vous céder, une nouvelle fois, à cet objectif ambitieux en terme de recul de cet ex brillant ministre du Budget lors des restructurations à venir ou allez-vous entendre les conseils avisés des experts en qualité de travail ?

Une nouvelle fois, Monsieur le Président, nous attirons fermement l'attention du comité sur le danger potentiel des antennes-relais. Il semblerait qu'une nouvelle implantation soit envisagée face au **CDFIP du Puy en Velay**.

Pour rappel le 2 Avril 2007 le Parlement européen, réuni en session plénière, a adopté, à la quasi-unanimité (559 pour ; 22 contre 8 abstentions), le rapport présenté par la Députée européenne belge Frédéric Ries, au nom de la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire, sur les effets pour la santé des champs électromagnétiques (2008/2211 (INI)).

Le Parlement européen, par cette résolution, ouvre la voie à la reconnaissance officielle pleine et entière d'un risque sanitaire généré par une exposition chronique aux champs électromagnétiques générés par la téléphonie mobile.

Alors, même si Bouygues et consorts activent leurs relais pour sauver leurs antennes, nous **CGT FIP 43** demandons fermement que la mairie du Puy en Velay soit contactée dans les meilleurs délais et qu'elle fasse diligence pour rassurer toutes les personnes concernées directement par ce problème de santé publique très urgent.

Nous rappelons que dernièrement des rapports attirent l'attention sur d'éventuels problèmes à venir.

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 sont pour un véritable dialogue social de qualité qui dépasse la simple posture de circonstance, les sujets qui concernent ce Comité le méritent, pour ne pas dire l'exigent.

Les représentants des personnels de la CGT FIP 43 au CHS-DI 43.

Madame POBLE Marie-Josèphe
Monsieur MAUREL Bernard
Monsieur CHAMBON Alain
Monsieur TRESCARTE Georges